



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2016-51

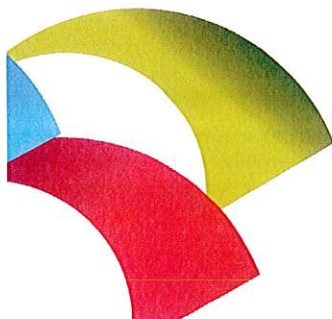
Objet : Délibération portant ajustement de la programmation voirie 2016-2019

Conseillers en exercice	30	Pour	29
Conseillers présents	25	Contre	0
Quorum	16	L'an 2016, le 13 décembre à 20h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais", légalement convoqués se sont réunis au « carré des forges » à Fargues Saint Hilaire, sous la présidence de JEAN-PIERRE SOUBIE	
Conseillers représentés	4		
Suffrages exprimés	29		
Date de convocation	01/XII/2016		
Date d'affichage	02/XII/2016	Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : Bertrand GAUTIER	

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc AVINEN	Sallebœuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon		Frédéric COUSSO
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux		Véronique ZOGHBI
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire	X	
Françoise IMMER	Pompignac		Florent LODDO
Jean François JAMET	Carignan de Bordeaux	X	
Alain LAFONTANA	Bonnetan	X	
Evelyne LAVIE	Sallebœuf		Marc AVINEN
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux	X	
Florent LODDO	Pompignac	X	
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Sallebœuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux	X	

Affiché, le 16 DEC. 2016

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20161215-2016-51-DE
Date de réception préfecture : 15/12/2016



N° 2016-51

Objet : Délibération portant ajustements de la programmation voirie 2016 à 2019

Considérant le recensement des besoins effectués par le Président de la Commission « voirie » en concertation avec les communes

Considérant la délibération n° 2015-52 du conseil communautaire en date du 15 décembre 2015

Considérant l'avis du Bureau communautaire en date du 29 novembre 2016

Considérant les travaux de la commission des finances en date du 22 novembre 2016

Considérant les travaux de la commission voirie en date du 6 décembre 2016

Rapport de synthèse :

Au-delà du marché pluriannuel à bon de commande pour permettre les petites interventions ponctuelles sur la voirie communautaire, la Communauté de Communes " Les Coteaux Bordelais " arrête un programme de travaux annuels s'inscrivant dans la programmation des investissements de remise à niveau de l'ensemble de la voirie communautaire. Le budget consacré cette année pourrait être d'environ 500 K€ TTC.

La programmation 2016-2019 avait été arrêtée comme suit :

	2016	2017	2018	2019
Bonnetan				
Camarsac				
Carignan de Bx	Sécurisation bas-côtés Rte de Citon			
Croignon	Traitement Ch. de Lartigue	Traitement Ch. du Moulinot « 1 »	Traitement Ch. du Moulinot « 2 »	Traitement Ch. de Bacquey
Fargues Saint Hilaire				
Pompignac	Traversée EP Route de la Poste Traitement du Ch. des Carmes			
Salleboeuf	Fin de traitement du Ch. du Roupic			
Tresses	Sécurisation Av. de Mézac « 1 » Traitement Périnot « 1 » Traitement Périnot « 2 » en PSE	Traitement Ch. du Moulin « 2 » Eventuellement Périnot « 2 »	Sécurisation Mézac « 2 »	
Global	Pontage et signalétique			
ZA	Reprise bas-côtés Rue Pascal (PSE)			

Pour tenir compte de la demande de report de la commune de Croignon qui doit préalablement engager des travaux d'enfouissement de réseaux, de travaux réalisées en « Prestations supplémentaires éventuelles » dès 2016 et de soucis rencontrés sur le terrain, il est nécessaire de procéder à un ajustement de cette programmation.

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20161215-2016-51-DE
Date de réception préfecture : 15/12/2016

La commission « voirie, bâtiments » propos d'ajuster la programmation quadriennale 2016-2019 comme suit :

	2017	2018	2019
Camarsac	Sécurisation cheminement route de Sallebœuf		
Croignon	Report du traitement de la 1 ^{ère} tranche Ch de Moulinot	Chemin de Moulinot 1 ^{ère} tranche Option : 2 nd e tranche	(Chemin de Moulinot 2 nd e tranche) Chemin de Bacquey
Carignan / Fargues	Reprise Ch de Gueirin (de la RD au giratoire)		
Pompignac	Reprise partielle EP sous trottoir route de Touty Option : busage, trottoirs route de la poste (station épuration à Martinot)	busage, trottoirs route de la poste station épuration à Martinot puis progressivement jusqu'à l'allée des lilas	Busage, trottoirs route de la poste station épuration à Martinot puis progressivement jusqu'à l'allée des lilas
Sallebœuf	Traitement partiel Route de la forêt et ch. De Labatut		
Tresses	Av. de Mélac (de rd 936 au lot du Parc)	Ch. Du Moulin (2 nd e tranche)	
	Reprise généralisée fissures (pontage ...)		

Cette programmation principale pourra naturellement être complétée de petits chantiers émergents en cours d'exécution.

La Communauté de communes et les communes de Bonnetan, Camarsac, Carignan de Bordeaux, Croignon, Fargues Saint Hilaire, Sallebœuf et Tresses se sont regroupés pour passer une consultation unique pour leurs travaux respectifs.

L'effet « masse » d'une démarche collective devrait permettre à chaque partenaire d'obtenir des conditions d'achats plus favorables.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et valide à l'unanimité des suffrages exprimés :

1. La programmation voirie ajustée ci-dessus présentée
2. Le Président déposera dans le cadre de sa délégation de compétences les dossiers de demande de subventions, lancera les consultations et signera le marché

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Fait à Tresses, le 13 décembre 2016

Le Président

Pour extrait conforme

Accusé de réception en préfecture
033-243301555-20161215-2016_316-DE
Date de réception préfecture : 15/12/2016